



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 4 AVRIL 2023

ORDRE DU JOUR

1 - Administration générale

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2023
- 1.3 Mot de la mairesse
- 1.4 Adoption du Règlement numéro 612-2023 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 436-2011 afin de créer une nouvelle zone résidentielle 091.1-Ha à même une partie de la zone 091-Af
- 1.5 Approbation des comptes
- 1.6 Union des municipalités du Québec – Assises annuelles à Gatineau du 3 au 5 mai 2023, sous le thème *L'incontournable gouvernement de proximité*
- 1.7 Délégation, à la directrice générale par intérim et trésorière, de la responsabilité d'autoriser la participation des employés à des activités de formation et de perfectionnement
- 1.8 Engagement des employés saisonniers printemps/été/automne 2023 (travaux publics, usine d'épuration et information touristique)
- 1.9 Mise en vente de terrains résidentiels sur la route de l'Anse-à-Beaufils – Acceptation de l'offre de Mme Ève Pitre pour le lot 6 517 549, Cadastre du Québec
- 1.10 Acquisition de l'école Assomption – Lot 5 083 970 – 1240, chemin de Val-d'Espoir
- 1.11 Demande d'aide financière au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Réaménagement du sous-sol de l'hôtel de ville

2 - Procédures

- 2.1 Mandat de représentation au directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire dans le dossier 110-32-700162-225, Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances

3 - Politique familiale et aînés

- 3.1 Facture du CISSS de la Gaspésie – Contribution de la Ville de Percé au transport pour le centre de jour pour aînés au CLSC de Percé pour l'année 2022-2023

4 - Sécurité publique

- 4.1 Engagement de pompières et pompiers à temps partiel
- 4.2 Rapport d'activités de l'an 2 de la Ville de Percé relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Rocher-Percé
- 4.3 Autorisation d'utilisation du feu vert clignotant (feu de courtoisie) dans les véhicules personnels des pompiers à temps partiel
- 4.4 Politique concernant les gardes externes par les membres du service de sécurité incendie
- 4.5 Achat d'un ensemble d'outils de désincarcération
- 4.6 Service Ambulance Percé inc. – Demande d'autorisation de stationnement à la caserne d'incendie de Barachois et d'accès au bâtiment sporadiquement et pour de courtes périodes

5 - Voirie municipale

- 5.1 Construction d'un entrepôt sur le site du garage municipal et ajout d'une fosse d'entretien mécanique au garage municipal – 9125-5455 Québec inc. (Construction Béton 4 Saisons) – Demande de paiement #A4

- 5.2 Affichage de postes

Nouveau poste régulier à temps complet d'ouvrier-opérateur
Nouveau poste saisonnier (été) de journalier-opérateur
Poste saisonnier (été) vacant – Journalier

6 - Aménagement, urbanisme et développement

- 6.1 Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale – Demande pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 5 617 066, route 132 Ouest, Cap d'Espoir

6.2 Zonage agricole

- 6.2.1 Demande de M. Yvan Cloutier - Aliénation des lots 5 616 789, 5 616 794 et 5 616 800, cadastre du Québec, route Lemieux
- 6.2.2 Demande de MM. Raphaël Bolduc et Jonathan Nieuwenhuis - Aliénation et utilisation à une fin autre que l'agriculture - Lot 5 615 801, cadastre du Québec, chemin de Saint-Isidore, Cap d'Espoir

7 - Tourisme

- 7.1 Contrat d'entretien ménager du bureau d'accueil touristique
- 7.2 Convention d'aide financière avec le ministre du Tourisme dans le cadre du projet de protection et de réhabilitation du littoral de Percé - Confirmation du paiement des retenues contractuelles

8 - Loisirs et culture

- 8.1 Demandes d'aide financière
 - 8.1.1 Centre de formation Chandler - Grande-Rivière - Paspébiac - Gala des Finissants et Méritants
 - 8.1.2 Club FADOQ Amical de St-Georges-de-Malbaie - Organisation du souper à la morue du 25 février 2023
- 8.2 Festi Plage de Cap-d'Espoir - 26 au 29 juillet 2023 - Demande d'autorisation pour l'utilisation de la halte routière, pour le bruit jusqu'à 2 h 30 et pour la vente de boissons alcoolisées
- 8.3 Renouvellement de l'adhésion au Conseil de la culture de la Gaspésie

9 - Affaires nouvelles

- 9.1
- 9.2
- 9.3

PÉRIODE DE QUESTIONS.